

CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES

(selon recommandation R 390 de la CNAMTS)

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation relative à la conduite des grues auxiliaires.
- Connaître les règles de prévention et protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées à l'utilisation des grues auxiliaires,
- Conduire les grues auxiliaires en respectant ces règles,
- Détecter les anomalies de fonctionnement de l'engin et informer les services chargés de la maintenance des équipements.



PUBLIC

 Toute personne amenée à conduire et à manœuvrer une grue auxiliaire dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'entreprise.



PRÉREQUIS

- Selon catégorie du porteur, être titulaire du permis B, E(b), C, E(c) et éventuellement de la FIMO ou de la FCOS.
- Etre apte médicalement.
- Savoir lire et écrire en langue française.



STAGIAIRES PAR SESSION

- De 4 à 12 stagiaires par jour de théorie.
- Limité à 6 stagiaires validant une catégorie, par jour de pratique et de test.



DURÉE

3 jours pour un débutant / 2 jours pour un confirmé.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges d'expérience.
- Exercices pratiques de conduite Observation du comportement du conducteur et correction.
- Formateur et testeur certifiés.



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tests théoriques et pratiques.
- Reconnaissance par validation d'un CACES® .

CONTENU DE LA FORMATION

Le contexte réglementaire :

- Dispositions selon la réglementation en vigueur (code du travail, code pénal, code de la route) et selon la recommandation R390,
- Conditions à remplir pour la conduite des grues auxiliaires,
- Les droits, obligations et responsabilités du conducteur de grues auxiliaires.

Opérations de levage :

- Centre de gravité,
- Notions d'équilibre,
- La courbe de charge,
- Le levage de charges : l'élingage,
- Gestes de commandements et signaux sonores.

La prévention des risques liés à la conduite des grues auxiliaires :

- Retombées, renversement de la charge de l'appareil,
- Déformation du châssis.
- Risques avec des obstacles fixes ou mobiles,
- Risques électriques (lignes aériennes).

Les principaux risques :

- Retombée, renversement de la charge et de l'appareil,
- Déformation du châssis,
- Risques avec des obstacles fixes ou mobiles, Risque électriques (lignes aériennes).

Les grues auxiliaires sur camion :

- Description, dispositifs de sécurité,
- Les équipements,
- Vérification de départ, mise en marche,
- Orientation, stabilisation, levage.

QSE 32-PF-22.03.2018 Rev.B - Conduite des grues auxiliaires

EN COMPLÉMENT sur le thème

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Chef de manoeuvre
- Conduite des plateformes mobiles élévatrices de personnel
- Conduite d'engins de chantier

Siège Social